

**AVEC**

AIDE AUX VICTIMES  
DE VIOLENCE EN COUPLE

**RAPPORT  
ANNUEL**

**20  
18**

## LE COMITÉ

**Laurence ODY BERKOVITS**, présidente, avocate

**Antoine ANKEN**, notaire

**Grégoire CARASSO**, député au Grand Conseil genevois (législature 2018-23)

**Pierre CONNE**, Dr méd, MSc, député au Grand Conseil genevois (législature 2013-18)

**Lorena HENRY**, avocate

**Valérie LAEMMEL-JUILLARD**, avocate, ancien juge

**Camille MAULINI**, avocate

**Claire SMITH**, entrepreneuse et investisseuse

**Dominique VON BURG**, journaliste

## Représentantes pour l'équipe

Béatrice CORTELLINI

Anne LANFRANCHI

## ADMINISTRATION

**Béatrice CORTELLINI**, directrice, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, certifiée en aide aux victimes et en psychologie d'urgence FSP, diplômée en psychothérapie cognitive et comportementale ASPCo, certificat en guidance interactive UNIGE

**Andrea EHRETSMANN**, chargée de communication et de recherche de fonds

**Sofia ESTEVES**, intendante

**Elise JACQUESON MARONI**, responsable de la communication et de la recherche de fonds

**Frédérique KING-INGIGNOLI**, secrétaire

**Nicole RIEDLIN**, secrétaire

## L'ÉQUIPE

**Vanessa AURILIA**, stagiaire psychologue

**Jessica CHAN SUM FAT**, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, thérapeute ASTHEFIS, diplômée en psychologie sociale et en cliniques psychothérapeutiques, certifiée en orientation systémique et formations en approches humanistes et cognitivo-comportementales  
**Sylvie DOGGWILER**, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, formation postgraduée en psychiatrie et psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent (HUG-OMP), certifiée en guidance interactive

**Prisca GERBER**, stagiaire psychologue

**Ermira HYSENI**, stagiaire HETS

**Anne LANFRANCHI**, éducatrice sociale et praticienne formatrice HES, certificat en interventions systémiques CEF/DUPA

**Corinne LEQUINT AKERIB**, éducatrice sociale et praticienne formatrice HES, certificat en interventions systémiques CEF/DUPA, formée en aide aux victimes de traumatisme CEFOC

**Julia MIEVILLE**, psychologue

**Elisabeth MOCANU**, psychologue

**Karen MONNARD**, psychologue dipl. FSP, diplômée en psychothérapie cognitive et comportementale ASPCo

**Vania REGARD**, stagiaire psychologue

**Laetitia SEITENFUS**, psychologue dipl. FSP, MAS en évaluation et intervention psychologiques

**Marie-Caroline TABIN DESCOMBES**, éducatrice sociale HES, DAS en intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale, CAS en approche centrée sur la solution

**Béatrice VILLACASTIN**, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, certifiée en aide aux victimes FSP, diplômée en psychothérapie cognitive et comportementale ASPCo et en guidance interactive UNIGE

**Céline VON BURG FLEURY**, psychologue dipl. FSP; éducatrice spécialisée HES, diplômée en approche humaniste – Psychodramatiste PDH, formée en EMDR

# SOMMAIRE

Le mot de la présidente

2

## SOUTENIR

4

Glossaire

9

**Dossier : Les vertus des thérapies longues**

13

Nous contacter

21

## SENSIBILISER

22

Bilan et comptes

26

Remerciements

30



# LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

## 2018, une année de préparation et de réflexion

Après une année 2017 marquée par le changement (nous avons changé notre nom et notre logo et nous avons fêté nos 40 ans), 2018 a été consacrée à préparer de belles réalisations en faveur des jeunes et une réflexion approfondie sur notre financement.

### Sensibilisation des jeunes par les jeunes

En partenariat avec le Département de l'Instruction Public (DIP) et la Fédération des Parents d'Elèves du Post-Obligatoire (FAPPO), nous avons préparé une action de sensibilisation à la violence en couple dans les établissements du post-obligatoire qui se déroulera en 2019 et 2020.

Partant du principe que les jeunes peuvent être en couple et connaître la violence dans ce cadre, nous avons cherché la meilleure façon de les sensibiliser :

parler leur langage. Les affiches et vidéo-clips réalisés par les étudiants du Centre de Formation professionnelle Arts (CFP Arts), exposés et primés en 2017 dans le cadre des festivités du 40e anniversaire de l'association, constituent le meilleur outil.

Cette approche se base sur le type de violence en couple qui existe chez les moins de 18 ans. En bref, cette violence est bien différente de celle existant entre adultes : elle n'est pas genrée ; elle prend souvent la forme d'un contrôle du partenaire ; quand il y a violence physique, elle est banalisée ; la victime s'adresse plus facilement à ses pairs qu'aux adultes. Ce projet s'inscrit dans une des deux missions d'AVVEC. En effet, à côté de l'aide directe, nos statuts nous fixent comme but d'« informer et sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics afin de contribuer à la prévention du phénomène de la violence dans le couple ». Sensibiliser les jeunes dans les établissements publics permet de toucher plusieurs cibles : les jeunes dans ce qu'ils vivent eux-mêmes ou ce dont ils sont témoin dans leur vie scolaire ou familiale, les adultes qu'ils seront demain, leur environnement d'étude.

### Quel avenir pour notre financement ?

Face aux besoins des victimes qui ne diminuent pas et donc à la stabilité, voire la croissance, de nos charges, nous disposons de ressources qui se tassent ou qui sont remises en question, ce qui a provoqué une réflexion approfondie sur notre financement privé et public.

Pour le financement privé, AVVEC bénéficie de dons généreux. Toutefois, certaines sources semblent donner quelques signes d'essoufflement. Nous avons donc défini plusieurs axes en vue de renouveler nos sources de financement, axes que nous développerons dans les années à venir.

En ce qui concerne le financement public, le total des subventions canton-commune (canton et ville de Genève) est inchangé depuis 2002, alors que les besoins sont là et que les charges pour y répondre vont croissant, ce qui nous a conduit à développer les fonds privés, par essence plus volatiles. La subvention versée par le canton qui a repris la part de la ville en 2008 est, elle, inchangée depuis lors, et a même subi des réductions périodiques ces dernières années. Par ailleurs, le Service de l'Au-

dit Interne cantonal a conduit une mission auprès d'AVEC en 2018 et recommande de revoir le financement en place pour tenir compte des exigences de la loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions. Nous devons donc développer avec l'Etat de Genève en 2019-2020 une approche stabilisant les ressources de l'association avec une subvention revue à la hausse pour le prochain contrat de prestations 2021-2024 !

### Merci !

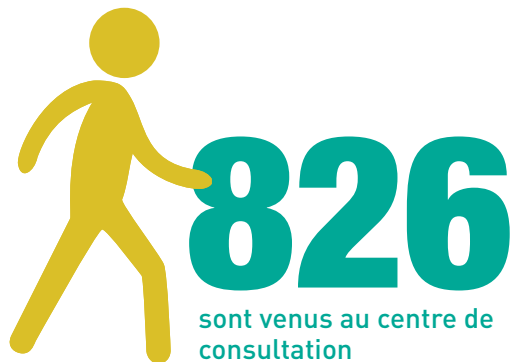
Pour conclure, je dirais que rien n'aurait été possible sans le soutien et la générosité de nos donateurs ainsi que de nos Ambassadrices que je tiens à remercier ici chaleureusement. Mes remerciements vont également aux membres de l'équipe pour le remarquable travail accompli ainsi qu'aux membres du Comité qui œuvrent bénévolement et dans la discrétion en faveur de cette belle cause.

**Laurence Ody Berkovits**

# NOS BÉNÉFICIAIRES EN 2018



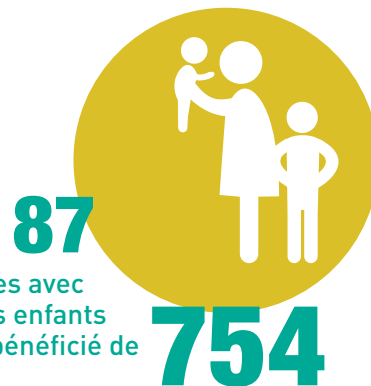
entretiens ont été effectués  
au centre de consultation



sont venus au centre de  
consultation

**809** femmes

**17** hommes



mères avec  
leurs enfants  
ont bénéficié de

**754**

prestations



# 4'808

appels reçus à notre  
permanence téléphonique



## 227

sont venues à la  
permanence sans  
rendez-vous



**9** **14** femmes  
enfants

ont séjourné dans notre foyer



## 641

prestations collectives dans nos locaux  
et à l'extérieur

**SOUTENIR**

# SOUTENIR



En 2018, notre Pôle accueil\*, qui propose plusieurs portes d'entrée, a bien fonctionné en accueillant 622 personnes contre 568 l'année précédente. La permanence sans rendez-vous se révèle être une prestation toujours plus utilisée.



## Pôle accueil

La principale porte d'entrée dans notre service d'aide reste notre permanence téléphonique\*. Nous répondons chaque jour du lundi au vendredi pour un total de 18h hebdomadaires. Cette année, il y a eu 4'808 appels au 022 797 10 10. Les collaboratrices ont pour mission d'aider la personne dans sa demande en proposant le suivi le plus pertinent ou en la dirigeant vers une structure plus adaptée.

Notre permanence sans rendez-vous\* accueille les personnes, pour la très grande majorité des victimes, pour un entretien de 20 minutes. C'est l'occasion d'établir un premier contact, de faire un bref bilan de la situation ou d'aborder une question précise. Parfois, elle permet de recevoir rapidement des victimes en situation d'urgence. En 2018, 227 personnes y ont été reçues par nos professionnelles. Cette prestation, toujours mieux connue du réseau, affiche une progression notable (+24%).

Nous proposons aussi une séance d'information collective\* ouverte à un public élargi une fois par se-

*\*Les astérisques renvoient au glossaire p. 9-11.*





maine, le jeudi. En plus des personnes victimes, la présentation s'adresse aux proches de victimes, aux professionnel-les, aux étudiant-es. 69 personnes ont participé à ces présentations en 2018. Par ailleurs, nous avons dispensé cette même séance d'information au sein du foyer Le Pertuis (accueil d'urgence pour femmes et hommes) à 23 personnes.

### Consultation individuelle\*

Ces consultations constituent la plus grande part de l'activité de l'association. Elles proposent aux personnes victimes de travailler notamment sur l'évaluation de la dangerosité de leur situation et les stratégies de protection ainsi que sur la mobilisation de leurs ressources pour se reconstruire suite aux traumatismes. Cette année, 826 personnes ont bénéficié d'un ou plusieurs entretiens. Au total en 2018, 4'044 entretiens individuels ont été conduits par nos spécialistes.



### Consultation mère-enfant(s)\*

Dans notre pratique, nous avons remarqué l'impact massif de la violence conjugale sur les enfants. 80% des femmes que nous suivons sont aussi mère et nous leur proposons une consultation spécialisée depuis 25 ans. En 2018, 87 familles ont pu recevoir une aide psychologique. Lors des entretiens, la mère et l'enfant peuvent redéfinir les responsabilités, resituer les événements dans le temps pour leur donner du sens et consolider les facteurs de protection de l'enfant. 754 prestations ont eu lieu cette année.

### Hébergement\*

Cette année notre foyer a accueilli 14 femmes et 9 enfants. Cet espace de vie sécurisé permet aux victimes de reprendre pied et d'acquérir plus d'autonomie. Durant son séjour, chaque femme hébergée bénéficie d'un suivi (groupe de gestion, consultations individuelles, suivi mère-enfant(s), appui dans les démarches de relogement).

## Activités groupales

Nous proposons diverses activités groupales. Nous organisons notamment des groupes de parole\* pour les femmes victimes suivies dans notre association ainsi que pour les résidentes du foyer Arabelle (voir encadré). Nous réunissons également les femmes dans notre foyer lors du groupe de gestion hebdo-

madaire portant sur le vivre ensemble ainsi que pour des moments informels tels que «l'apéro». Enfin, nous proposons des sorties estivales, des activités culturelles et une soirée de Noël. Ces activités ont réuni en tout 195 femmes et enfants en 2018.

## GROUPES DE PAROLE 2018

- *Dans nos locaux et au Foyer Arabelle*
- *50 femmes y ont participé*
- *35h30 au total*
- *animés par 2 professionnelles*
- *entre 5 et 10 participantes*
- *Thèmes de la discussion :*
  - L'affirmation de soi*
  - De l'emprise à la reconstruction*
  - La gestion des émotions*

**Jessica, psychologue, une des animatrices, nous livre ses impressions :**

*«La force et les ressources des femmes victimes de violence conjugale qui se rencontrent en groupe sont toujours impressionnantes. Elles savent se soutenir et ont un échange que seules, elles, peuvent s'apporter. Les groupes de parole amènent aussi une analyse et un regard différents sur la situation, ce qui permet aux femmes d'avancer et de surmonter les difficultés d'une manière complémentaire à ce qu'un suivi individuel offre. Ce sont des temps de rencontres durant lesquels les pleurs ont le droit de survenir, mais ce sont majoritairement des moments de sourires, de joies et de plaisirs qui sont partagés. En tant que professionnelle, ces moments avec les femmes sont précieux, puisque nous les voyons évoluer, se découvrir et sortir d'un isolement souvent forcé par la situation de violence conjugale.»*

# GLOSSAIRE

## *Consultation individuelle*

Chaque personne qui a recours à notre structure bénéficie d'un premier entretien d'orientation afin d'évaluer sa situation et ses besoins. Par la suite, nous lui proposons un suivi de type psychosocial ou thérapeutique.

AWEC travaille selon des approches en victimologie, systémiques, cognitivo-comportementales.

## *Cycle de la violence en couple/conjugale*

La violence intervient par crises entrecoupées de périodes plus ou moins calmes. On parle du cycle de la violence.

1. **L'escalade.** L'auteur-e instaure

un climat de tension (plaintes, accusations, gestes brusques)

2. **L'explosion.** L'auteur-e agresse psychologiquement ou physiquement la victime.

3. **La justification.** L'auteur-e explique ses actes violents par des facteurs extérieurs (problèmes au travail, le mauvais comportement de sa partenaire...)

4. **La lune de miel.** L'auteur-e cesse ses actes violents, cherche à se faire pardonner et promet de changer.

Tôt ou tard le cycle reprend. Et au fil du temps, les phases sont souvent de plus en plus rapprochées et les agressions de plus en plus graves. La période de calme peut aller jusqu'à disparaître.

## *Entretien mère-enfant(s)*

Notre association a depuis toujours été attentive à l'impact de la violence en couple sur les enfants. En effet, 80% des femmes victimes qui consultent sont mères. Nous proposons donc aux femmes et à leur(s) enfant(s) un espace où ces derniers peuvent exprimer leurs préoccupations et leur anxiété par rapport à la situation de violence.

## *Foyer*

AWEC propose un hébergement pour les femmes victimes de violence en couple avec ou sans enfants. Ce lieu confidentiel et sécurisé comporte 5 chambres privatives avec accès aux instal-

# GLOSSAIRE

lations collectives (cuisine, salon, salle de jeux, sanitaires). La durée maximum de séjour est de 6 mois. Diverses prestations hebdomadaires sont incluses comme un entretien psychosocial, un groupe de gestion de la vie commune ou encore un entretien familial.

## *Groupe de parole*

AWEC propose à ses bénéficiaires, hébergées ou non, différents groupes de parole. Ces groupes qui réunissent six participantes en moyenne sont encadrés par deux professionnelles. Les femmes peuvent échanger dans la confidentialité et le respect autour de

thèmes comme l'affirmation de soi, les ressources de protection ou encore les capacités de reconstruction (voir encadré p.8).

## *Groupes informels*

Ces groupes permettent aux bénéficiaires de se retrouver lors de fêtes organisées par l'association ou pour des moments de loisirs. Ils s'adressent aux femmes encore suivies au centre de Montchoisy ainsi qu'aux pensionnaires du foyer et même aux anciennes consultantes (Sortie de Noël avec l'équipe par exemple). Nous proposons également des journées mère-enfant(s) en été.

## *Permanence sans rendez-vous*

Chaque semaine, le mardi entre 16h et 18h, nous proposons une plage d'accueil aux personnes qui souhaitent établir un premier contact ou poser une question précise. Ces visiteurs sont ensuite orientés selon leurs besoins vers notre consultation ou un autre service adapté.

## *Permanence téléphonique*

Pilier central de notre pôle accueil, elle compte 18 heures hebdomadaires en 2018. Ce moyen de contact est très majoritairement utilisé par les personnes victimes

de violence en couple, mais aussi par leurs familles et leurs proches. Nos professionnelles analysent la demande, aident la personne à définir sa priorité et si besoin l'orientent sur le réseau.

### *Pôle accueil*

Notre pôle accueil est diversifié afin de faciliter l'accès au soutien. Il consiste en une permanence téléphonique\*, une permanence sans rendez-vous\* et une séance d'information\*.

### *Séance d'information*

Nous proposons chaque jeudi une séance d'une heure destinée à un

public varié: personnes directement concernées, proches, professionnels et auteur-e-s. Cette présentation, élaborée en collaboration avec le Centre LAVI Genève, transmet des informations concernant la violence en couple, les lois et l'accès au réseau.

### *Violence en couple/conjugale*

« Tout autant que des actes d'agression physiques, comme des coups de poing ou de pied, la violence infligée par le-la partenaire comprend les rapports sexuels imposés, des formes de harcèlement psychologique comme intimidation ainsi que des comportements de contrainte comme

isoler la personne de sa famille ou lui restreindre l'accès à l'information» (définition de l'Organisation Mondiale de la Santé, 2002).

Au niveau genevois, la violence en couple est définie dans la loi cantonale sur les violences domestiques dans un article consacré aux différents types de ces violences : par « violences domestiques », la loi F 130, article 2, désigne « une situation dans laquelle une personne exerce des violences physiques, psychiques, sexuelles ou économiques sur une autre personne avec laquelle elle est liée par un rapport familial, conjugal, de partenariat ou d'union libre, existant ou rompu ».

# GLOSSAIRE



## *Violence économique*

La violence économique c'est interdire ou obliger la-le partenaire à travailler, s'approprier son salaire ou son argent, la-le priver du pouvoir de décision concernant les ressources financières communes.

## *Violence physique*

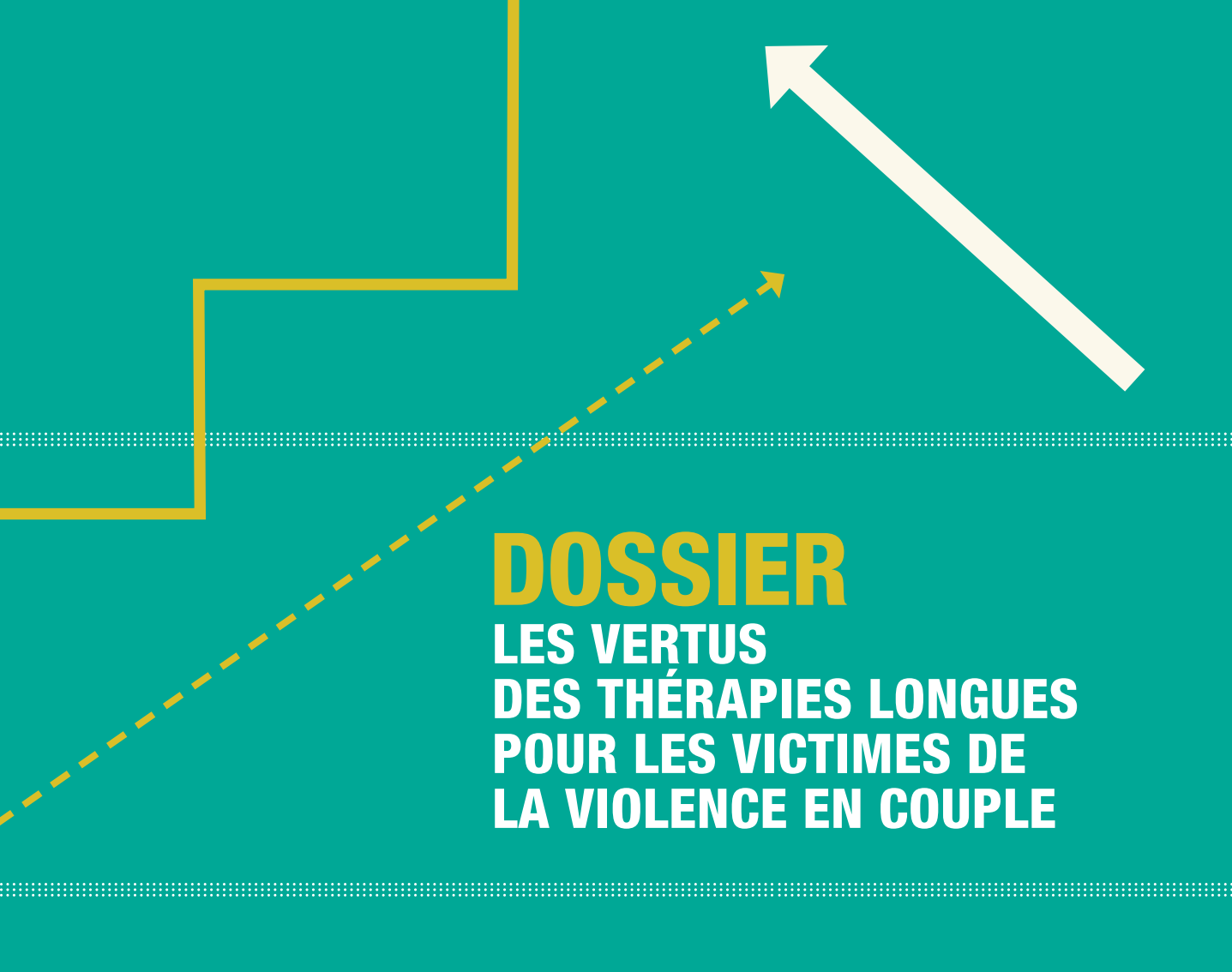
La violence physique c'est pousser brutalement, gifler, donner des coups de poings et de pied, mordre et brûler.

## *Violence psychologique*

La violence psychologique c'est insulter, humilier, menacer, détruire les affaires de la / du partenaire, la-le priver du droit d'aller et venir librement et/ou de rencontrer les personnes de son choix, harceler.

## *Violence sexuelle*

La violence sexuelle c'est contraindre la-le partenaire à subir, à accomplir ou à être confronté(e) à des actes ou à des contacts sexuels sans son libre consentement.



# DOSSIER

LES VERTUS  
DES THÉRAPIES LONGUES  
POUR LES VICTIMES DE  
LA VIOLENCE EN COUPLE

**Les prises en charge de longue durée de victimes de violence en couple portent leurs fruits. Selon notre enquête interne, sur 73 femmes interrogées qui ont suivi dix séances ou plus pendant une année au moins, plus aucune ne subit de violence sexuelle et une seule des violences physiques. Alors que quand elles sont entrées en contact avec notre association, c'était le cas de 42 d'entre elles pour les violences physiques, et de 20 pour les violences sexuelles.**

*Béatrice CORTELLINI*

*Psychologue spécialiste en psychothérapie FSP*

*Prisca GERBER*

*Stagiaire-psychologue*

*Julia MIEVILLE*

*Psychologue*

*Béatrice VILLACASTIN*

*Psychologue spécialiste en psychothérapie FSP*

*Dominique VON BURG*

*Journaliste, membre du Comité d'AVVEC*

Il y a longtemps que nous avons acquis la conviction qu'un travail à long terme s'impose le plus souvent pour aider les victimes de violence en couple à sortir définitivement de leur situation. Car comme le savent tous ceux qui s'en occupent, ce fléau social est un phénomène complexe et multifactoriel (1). Mais la plupart des recherches portent sur les effets des interventions brèves. Comme celle d'Arroyo et de ses collègues qui, en 2017, ont synthétisé 21 études portant sur les interventions brèves destinées aux victimes de violences dans leur couple. Cette méta-analyse démontre que les thérapies brèves présentent des effets appréciables sur l'état de stress post-traumatique, l'estime de soi, la dépression, la détresse générale et le fonctionnement vital. Mais que leurs effets s'avèrent beaucoup plus modérés quant à la consommation et l'abus de substances psycho actives, le bien-être émotionnel, et surtout le sentiment de sécurité et la récurrence de la violence.

Pour mieux connaître les effets des thérapies longues qu'AVVEC pratique de manière privilégiée, nous avons donc établi un «Questionnaire d'évaluation du sentiment de sécurité». Il est inspiré du modèle du stress de Lazarus et Folkman, qui depuis des années guide notre manière de faire (voir p. 18). Cette investigation, comme nous le relevions dans notre rapport annuel 2017, a pour principale ambition d'évaluer le chemin parcouru entre le premier entretien et un bilan intermédiaire ou la fin d'un suivi.

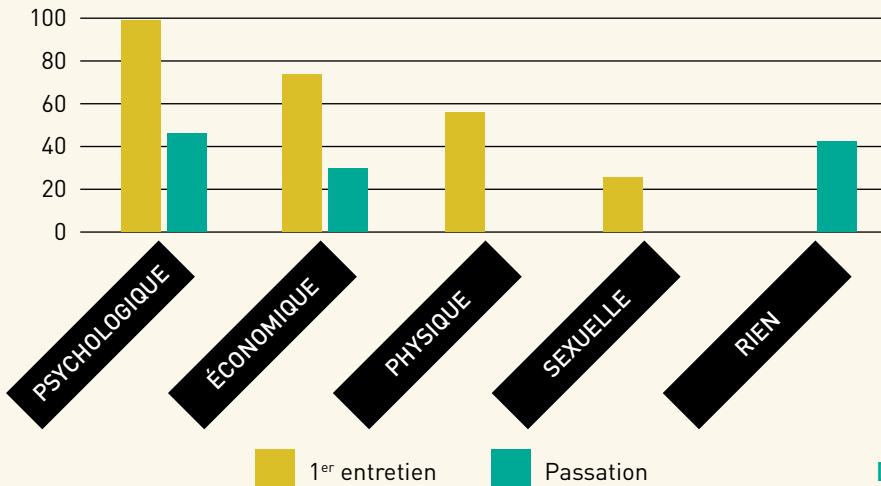


L'essentiel du questionnaire peut se résumer ainsi :

**1) Quelle situation de violence la victime subissait-elle au moment de son premier entretien, et comment cette situation a-t-elle évolué au moment où elle répond au questionnaire – donc après dix séances au moins.**

**2) Quels éléments expliquent-ils l'évolution constatée ?**

Les résultats que nous pouvons présenter aujourd'hui se basent sur les réponses données, entre février 2018 et février 2019, par 73 femmes qui ont accepté que leurs données soient publiées et qui toutes avaient suivi au moins dix séances, la plupart sur une période d'une année. Ces résultats ne représentent certes qu'un début, qu'il faudra confirmer – ou infirmer – au cours des années à venir. Néanmoins, ils permettent déjà des constatations très intéressantes.

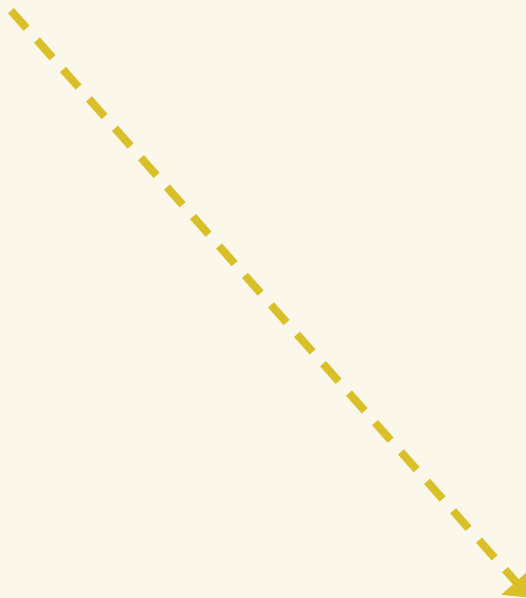


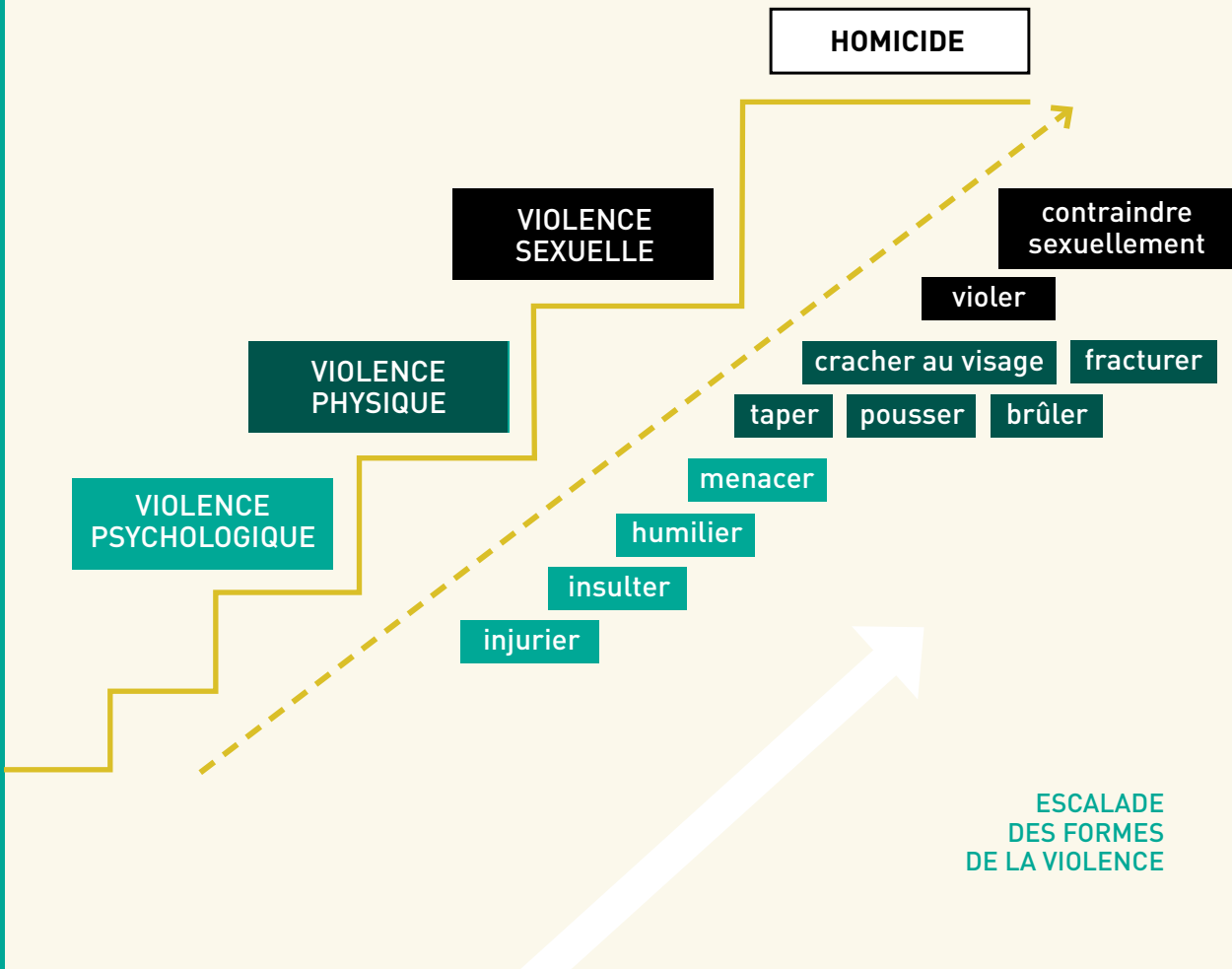
**EVOLUTION  
DES VIOLENCES**

Comme le montre le graphique (p. 15), toutes les formes de violence ont diminué entre le moment de la première prise en charge et du bilan effectué au moyen du questionnaire. Les violences qui menacent l'intégrité physique ont pratiquement disparu : de 58 % à 1 % pour les violences physiques ; de 27 % à 0 en ce qui concerne les violences sexuelles. Les cas de violence psychologique demeurent nombreux, mais ils ont quand même diminué de moitié (de 100% à 47%). Quant aux cas de violence économique, ils ont passé de 75 % à 32 %. Enfin, après cette période longue de prise en charge, 45 % des femmes interrogées disent ne plus subir aucune forme de violence.

On pourrait se dire que la diminution des violences subies – notamment physiques et sexuelles – est essentiellement due au fait qu'un certain nombre des femmes interrogées ont quitté leur conjoint. Mais on aurait tort : cette diminution se vérifie aussi chez les femmes qui sont restées en couple. Dans la même mesure d'ailleurs où des violences psychologiques et économiques perdurent également chez des femmes qui ont quitté leur conjoint. Cela conforte un point de vue que nous défendons depuis des années. D'une part, quitter son conjoint n'est pas la panacée pour mettre fin à des situations de violence. D'autre part, cette violence peut cesser aussi dans un couple qui demeure constitué.

Comme les résultats du questionnaire l'attestent, les violences psychologiques et économiques, même si elles diminuent, perdurent dans beaucoup de cas. Or ces violences-là sont loin d'être anodines (2), et leur persistance justifie la continuation d'une prise en charge des personnes victimes. On notera d'ailleurs avec intérêt que le schéma temporel de l'escalade de la violence (voir page ci-contre) s'applique parfaitement à la diminution palier par palier de la violence mise en lumière par les résultats de notre questionnaire.

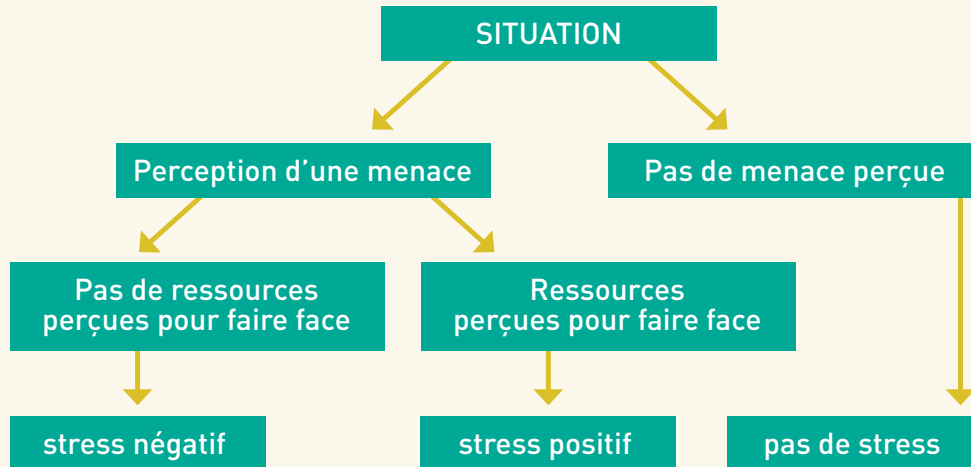




Les résultats de notre questionnaire - ce dernier étant basé sur le modèle du stress de Lazarus et Folkman - donnent enfin des indications précieuses quant aux ressources dont disposent les femmes pour combattre la violence dont elles sont victimes. Des indications tout à fait encourageantes d'ailleurs.

En effet, 95% des femmes interrogées disent mieux évaluer les risques qu'elles courent. 96 % estiment que les impacts des violences sur leur vie ont diminué. Presque toutes connaissent bien les struc-

tures à même de les aider ainsi que les démarches qu'elles pourraient entreprendre le cas échéant. Et sur un plan plus personnel, 94 % des femmes interrogées affirment bien comprendre leurs émotions et leurs réactions. On relèvera toutefois, même si ce n'est pas étonnant, que les ressources évoquées ci-dessus sont davantage l'apanage des femmes qui ne vivent plus de violence du tout que de celles qui subissent encore des violences psychologiques et/ou économiques.



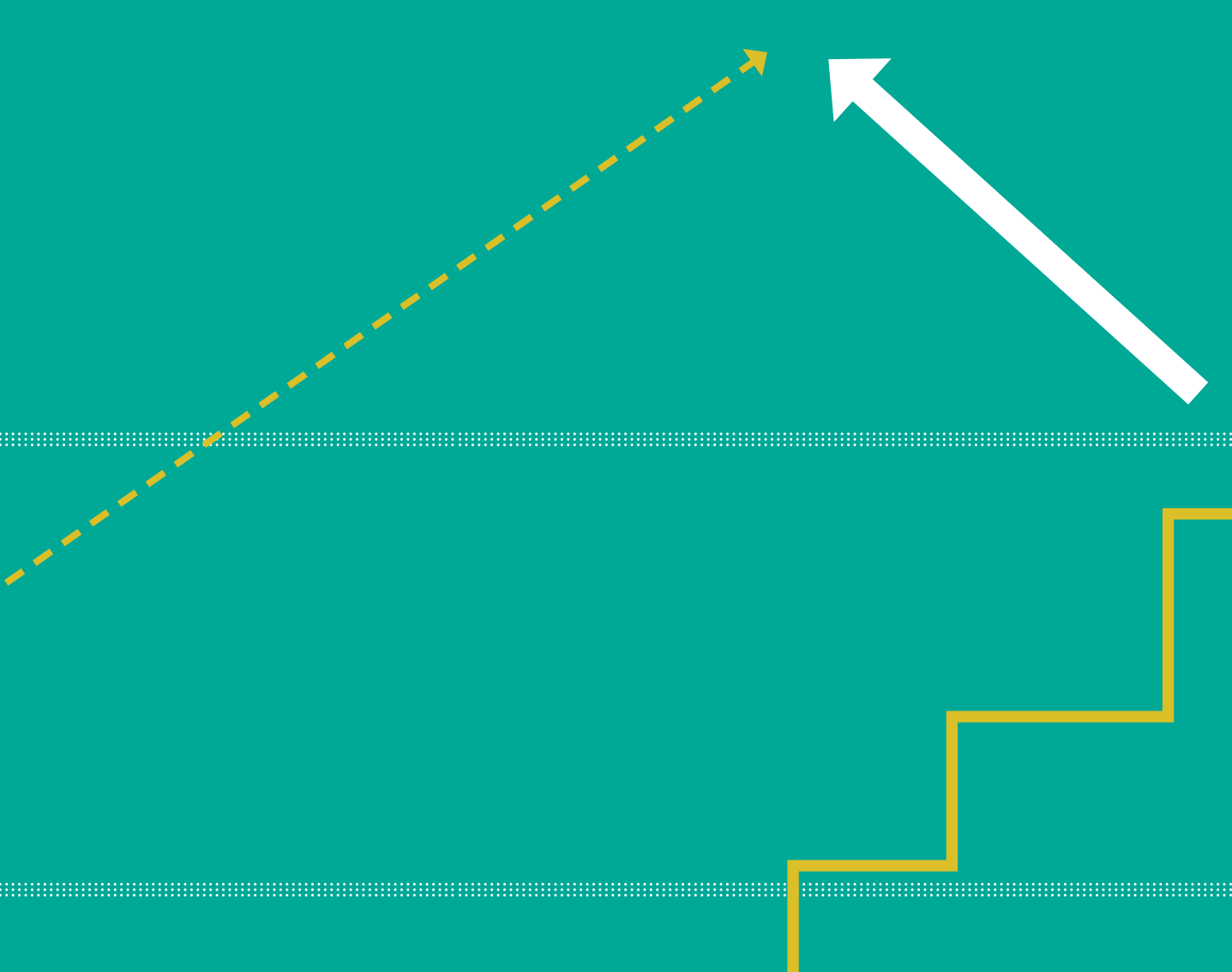
d'après *The transactional model of stress*, Lazarus et Folkman, 1984

Parmi les éléments évoqués par le questionnaire, il en est un toutefois qui donne des résultats beaucoup moins lisibles que les autres. Il s'agit de la gestion du stress. Si 40% des femmes interrogées disent qu'elles gèrent « tout à fait mieux » et 38% « assez mieux » leur stress, elles sont quand-même 22% à admettre qu'elles n'ont pas amélioré leur gestion du stress. Ce résultat nous questionne tant la perception du danger et des ressources se sont améliorées. Est-ce dû à une appréhension différente de la réalité du stress suivant les femmes interrogées ? Ou aux limites de l'application du modèle de stress de Lazarus et Folkman à une problématique comme celle de la violence en couple ? La poursuite de notre enquête interne nous donnera peut-être des indications à cet égard.

**En conclusion, même si la pertinence de notre choix de thérapies longues est corroborée par les premiers résultats de notre questionnaire, nous tenons à rappeler l'essentiel. Les femmes qui parviennent à diminuer ou à éliminer les situations de violences qu'elles vivent le font grâce à leurs efforts, à leur courage, à leurs prises de décisions. Ce sont elles qui sortent de leur rôle de victimes impuissantes pour devenir actrices du changement de leur vie.**

1) Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) la violence conjugale est favorisée par la présence de nombreux facteurs. Ils sont d'ordre communautaire, relationnel et familial, et individuel.

2) Au sujet des violences psychologiques, voir le dossier dans notre rapport annuel 2017.



# NOUS CONTACTER



## Permanence téléphonique 022 797 10 10

les lundis, mardis, jeudis et vendredis  
entre 14h et 17h  
les mercredis et vendredis entre 9h et 12h

## Permanence sans rendez-vous

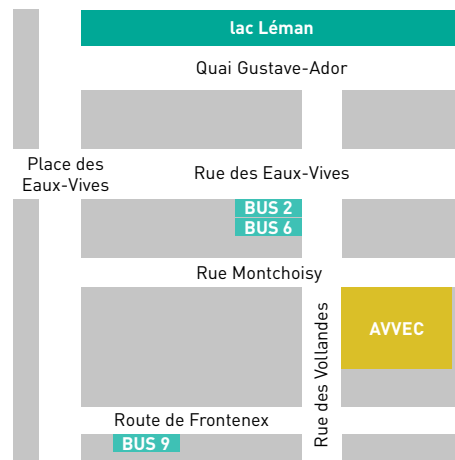
les mardis entre 16h et 18h

## Séance d'information

Violence conjugale, que faire ?  
les jeudis à 9h (sans rendez-vous, durée 1 h)

Toutes nos prestations, à l'exception de l'hébergement,  
sont gratuites.

**46, rue de Montchoisy**  
**1207 Genève**  
Téléphone : 022 797 10 10  
Fax : 022 718 78 30  
[www.avvec.ch](http://www.avvec.ch)  
[info@avvec.ch](mailto:info@avvec.ch)



# LES PROFESSIONNELS EN 2018





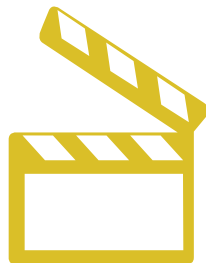
# LE GRAND PUBLIC



130

élèves de l'Espace Entreprise

3



interventions d'AVEC au FIFDH  
dans le cadre de la projection  
du film «A better Man»

90

personnes  
ont été sensibilisées  
au sein de deux clubs  
de femmes



exposition de

15

affiches réalisées par  
des élèves du CFPArts  
au 16<sup>e</sup> Forum des violences  
domestiques (BPEV)

SENSIBILISER

# SENSIBILISER


Comme annoncé l'an dernier, les jeunes sont notre public cible prioritaire pour la période 2017-2020. En effet, permettre de faire comprendre les mécanismes de la violence qui se joue au sein du couple est essentiel non seulement pour venir en aide aux victimes mais surtout, dans le cas des jeunes, de prévenir cette violence. L'année 2018 a ainsi été consacrée à la préparation et au lancement de notre campagne baptisée «La violence en couple : aussi une affaire de jeunes!» qui se déploiera pleinement en 2019/2020 dans les établissements du post-obligatoire du canton de Genève.

Bien que très répandue en Suisse<sup>1</sup>, la question de la violence dans les jeunes couples est encore méconnue. L'une des raisons principales est que, jusqu'à très récemment, on n'imaginait pas qu'elle puisse exister dans les toutes premières relations. De notre côté, nous pensons depuis de nombreuses années que d'en parler à l'école est primordial pour évoquer avec les jeunes les limites à poser dans le cadre d'une première relation amoureuse. La collaboration avec le DIP a été fructueuse grâce à Franceline Dupen-

## AVEC INTERVIENT AU FIFDH

*Durant le Festival du Film et Forum International sur les Droits Humains (FIFDH), qui s'est tenu du 9 au 18 mars 2018, AVEC a été présente à trois reprises à l'occasion de la diffusion du film *A better Man*, d'Attiya Khan. Ce film, réalisé par une ancienne victime de violence en couple, montre les « retrouvailles » des deux protagonistes 20 ans après avoir vécu cette relation alors qu'ils avaient tout juste 18 ans. Grâce à la proposition du FIFDH, nous avons pu tenir un stand lors de la grande projection et du débat à l'Espace Pitoëff, et également participer à deux tables rondes en tant que spécialiste de cette problématique à Gaillard (France Voisine) et au Petit-Lancy. Des centaines de spectateurs ont ainsi pu être sensibilisés et informés de l'existence d'AVEC dans le canton de Genève.*

<sup>1</sup>Averdijk Margit, Müller-Johnson Katrin, Eisner Manuel. 2011. *Sexual victimization of children and adolescents in Switzerland. Final Report for the UBS Optimus Foundation.*



loup, chargée des questions d'égalité et de la lutte contre l'homophobie au sein de ce département qui a nous a ouvert les portes de l'école. Romaine Claret, responsable des conseillers sociaux, intervenants de choix auprès des élèves dans les établissements scolaires, s'est également beaucoup impliquée dans le projet. Enfin, la Fédération des associations des parents du post-obligatoire du Canton de Genève (FAPPO) par l'intermédiaire de son président, Pascal Pupet, nous a donné un autre feu vert essentiel : l'accord des parents. Prête à intervenir dès la rentrée de septembre, la directrice, Béatrice Cortellini, a donné la toute 1<sup>ère</sup> conférence auprès de 130 jeunes très motivés de l'Espace Entreprise à Genève le 8 novembre dernier. D'autres établissements se sont inscrits pour accueillir l'exposition et des ateliers en 2019 et en 2020. Mais il vous faudra attendre notre prochain rapport annuel pour en savoir plus... Par ailleurs, comme chaque année, des étudiants sont venus recueillir de l'information auprès des professionnelles de l'association.

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, AVVEC a installé le 7 septembre son stand au sein du club de sport/fitness David LLoyd Geneva qui compte plus de 1000 membres à Veigy (FR) afin de sensibiliser les sportifs présents à ce moment-là. L'accueil y est toujours chaleureux! Merci à la direction pour son engagement en faveur de cette cause!

## LE SOUTIEN DE DEUX CLUBS DE FEMMES

*L'American International Women's Club à Genève (AIWC) ainsi que le Ladies Circle de Nyon nous ont soutenu largement. En effet, en plus d'avoir récolté de l'argent pour différents projets, elles ont souhaité en savoir plus sur la problématique de la violence en couple. Ainsi, près d'une centaine de personnes dont une majorité de femmes sont désormais des relais potentiels entre les victimes et notre association.*



Enfin, AVVEC a participé à l'un des deux Forums annuels organisé par le Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques (BPEV) le 27 septembre. Notre association a pu ainsi présenter l'exposition et le matériel de sa nouvelle campagne «Violence en couple : aussi une affaire de jeunes!», soit 14 affiches réalisées par des élèves graphistes du CFP Arts pour sensibiliser leur pairs à cette problématique.

# BILAN ET COMPTES



## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale ordinaire des membres de

### AVVEC Aide aux victimes de violence en couple (Anciennement Association Solidarité Femmes)

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau de variation du capital et annexe) de l'Association AVVEC Aide aux victimes de violence en couple pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss Gaap RPC (plus particulièrement la norme RPC 21), aux dispositions légales et aux statuts incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, aux statuts, à la loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF) et à l'application des normes RPC lors de l'établissement des états financiers.

A. Gautier, Société Fiduciaire SA  
Antoine Gautier,  
Expert-comptable diplômé  
(Agrément No 10065)

Genève, le 19 mars 2019  
MOB - 107247 808 - 6 st.

Annexes : - comptes annuels  
(bilan total CHF 518'656.06, compte de profits et pertes, annexe aux comptes)

## Bilan au 31 décembre 2018

### ACTIFS

#### ACTIFS CIRCULANTS

##### Liquidités

Caisse	4'481.00	4'341.70
PayPal	509.01	-
CCP 12-2961-6	378'249.54	291'229.26
CCP 10-227204-0	102'155.25	102'275.25
CCP 12-141302-7	15'005.86	13'125.86
	<b>500'400.66</b>	<b>410'972.07</b>

##### Créances à court terme

Créances hébergement	13'074.00	8'211.00
Autres créances	621.00	5'309.35
	<b>13'695.00</b>	<b>13'520.35</b>

##### Actifs transitoires

Charges payées d'avance	102.40	503.65
Produits à recevoir	4'458.00	10'510.51
	<b>4'560.40</b>	<b>11'014.16</b>

**TOTAL ACTIFS CIRCULANTS** 518'656.06 435'506.58

#### ACTIFS IMMOBILISÉS

##### Immobilisations

Mobilier	4'570.00	4'570.00
./ Fonds d'amortissements	-4'570.00	-3'656.00

**TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS** - 914.00

**TOTAL DE L'ACTIF** 518'656.06 436'420.58

### PASSIFS

#### FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME

Créanciers sociaux	7'722.65	19'594.50
Créanciers divers et charges à payer	14'153.56	11'820.23
Produits encaissés d'avance	100.00	-
Provision solde vacances non prises	25'472.00	22'617.00
Provision remboursement sinistre	-	-
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	-	-

**TOTAL FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME** 47'448.21 54'031.73

#### FONDS AFFECTÉS

Fonds Aménagement & déménagement	93.20	504.30
Fonds Sensibilisation	172'323.97	176'254.47
Fonds Hébergement	5'049.92	-
Fonds Formation	16'610.10	16'610.10
Fonds OLP: Entretien supplémentaires mère-enfants	-	13'954.78
Fonds OLP: Consultations supplémentaires femmes	157'951.96	58'238.00
Fonds OLP: Questionnaire enfants (100 WHF)	55'189.91	91'851.71
Fonds OLP: Campagne jeunes	40'605.00	-
Fonds Fêtes de Noël	6'970.95	10'051.05

**TOTAL FONDS AFFECTÉS** 454'795.01 367'464.41

#### FONDS PROPRES

Fonds propres reportés	31'172.90	29'779.68
Part de subvention non dépensée	-16'248.46	-
Résultat de l'exercice	1'488.40	-14'855.24

**TOTAL FONDS PROPRES** 16'412.84 14'924.44

**TOTAL DU PASSIF** 518'656.06 436'420.58

**Compte de profits  
et pertes  
au 31 décembre 2018**

<b>PRODUITS</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>Subventions</b>		
Etat de Genève	718'739.00	725'999.00
Communes genevoises	33'800.00	8'000.00
	<b>752'539.00</b>	<b>733'999.00</b>
<b>Subventions en nature</b>		
Association Partage	-	1'108.00
<b>Dons affectés</b>		
Entreprises et fondations	521'001.61	354'399.21
Dons Privés	7'840.92	17'173.15
Communes genevoises	-	33'900.00
	<b>528'842.53</b>	<b>405'472.36</b>
<b>Cotisations et dons non affectés</b>		
Cotisations	4'050.00	2'950.00
Entreprises et fondations	5'285.00	-
Dons Privés	11'995.00	-
	<b>21'330.00</b>	<b>2'950.00</b>
<b>Revenus propres</b>		
Hébergements foyer	54'498.00	60'914.00
Participation des usagères	540.00	357.00
Autres revenu d'activités	4'105.00	-
	<b>59'143.00</b>	<b>61'271.00</b>
<b>Autres produits</b>		
Produits divers et sur ex. antérieur	1'439.49	766.30
	<b>1'439.49</b>	<b>766.30</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1'363'294.02</b>	<b>1'205'566.66</b>

**CHARGES****2018**      **2017****Charges de personnel**

Salaires et charges sociales	1'124'523.55	1'098'911.60
Formation et supervisions	6'106.90	9'580.80
Autres charges de personnel	1'305.00	1'038.90
Variation provision pour salaires	-11'456.00	12'891.55
Variation provision pour vacances non prises	2'855.00	-10'584.00

**1'123'334.45**      **1'111'838.85****Frais d'administration**

Frais administratifs & divers	10'262.02	8'734.20
Téléphones, fax & internet	10'090.05	10'172.55
Consommables & maintenance Informatique	17'125.85	19'834.95
Frais comité & séances	4'799.50	2'502.40
Assurances	5'365.05	5'067.15
Honoraires	9'480.15	5'393.45
Frais de déplacement	-	642.03

**57'122.62**      **52'346.73****Communication & Publications**

Communic. & publications	<b>26'793.94</b>	<b>42'366.58</b>
--------------------------	------------------	------------------

**Montchoisy**

Charges & intendance	23'585.80	23'831.75
----------------------	-----------	-----------

**23'585.80**      **23'831.75****Activités**

Foyer	2'251.90	1'188.50
Montchoisy	3'176.10	2'417.50
Traductions & autres frais	18'964.00	16'759.45
Sorties Mères-Enfants	3'532.96	3'074.55

**27'924.96**      **23'440.00****2018**      **2017****Foyer**

Intendance & entretien	9'922.95	9'415.35
Sécurité	4'465.20	4'650.80
Aménagement & déménagement femmes	411.10	659.70

**14'799.25**      **14'725.85****Amortissements et corrections d'actifs**

Dotations aux amortissements	914.00	914.00
Corrections d'actifs et pertes sur débiteurs	-	2'169.00

**914.00**      **3'083.00****TOTAL DES CHARGES****1'274'475.02**      **1'271'632.76****RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT FONDS AFFECTÉS****88'819.00**      **-66'066.10**

Utilisations des fonds affectés	441'511.93	455'290.00
Dotations à des fonds affectés	-528'842.53	-405'472.36

**Résultats des fonds affectés**      **-87'330.60**      **49'817.64****RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT RÉPARTITION****1'488.40**      **-16'248.46**

Part du résultat revenant au subventionneur		
Renonciation par l'Etat du résultat à restituer sur CdP 13-16	-	-1'393.22
Part de subv. Non dépensées	-	-

**RÉSULTAT DE L'EXERCICE APRÈS RÉPARTITION****1'488.40**      **-14'855.24**

# MERCI

## **NOUS ADRESSONS ICI NOS VIFS REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES D'AVEC**

A l'**Etat de Genève** qui assure la plus grande part du budget de fonctionnement et garantit la pérennité de notre action.

À la **Ville de Genève** qui met gracieusement à disposition de notre association les locaux, nous permettant ainsi de remplir notre mission d'aide sociale et psychologique auprès des victimes de violence en couple et de leurs enfants.

## **Aux communes genevoises suivantes qui, par leurs subventions, reflètent la vocation cantonale d'AVEC et soutiennent ainsi son action :**

Aire-la-Ville, Avusy, Carouge, Chêne-Bourg, Colonge-Bellerive, Cologny, Genthod, Grand-Saconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Onex, Plan-Les-Ouates, Puplinge, Russin, Satigny, Troinex, Vandoeuvres.

## **Aux personnes, associations, fondations, entreprises et institutions qui, par leurs services ou leurs dons, renforcent notre mission :**

ACASE, Aflux (Line Roby), Agence Immobilière Edouard Brun, AINC, Ladies Circle de Nyon, American International Women's Club of Geneva, Association Les Trinitaires, Aux 6 logis, BCGE, BPEV, Caritas (L'épicerie), Croix-Rouge genevoise (Chaperon Rouge), Croix-Rouge suisse (2 x Noël), C&A Foundation, DIP, Ecole Hôtelière de Genève, Espace Entreprise, FAPPO (Fédération des associations de parents d'élèves du post-obligatoire/secondaire II), FIFDH (Juliette Pappalozos), Fondation André & Cyprien, Fondation Coromandel, Fondation Gandur pour la Jeunesse, Fondation Hans Wilsdorf, Fondation Francis et Marie-France Minkoff, Fondation Partage, Fondation sesam, Fondation Terrévent, Geneva David Lloyd Club, IVL SA, Jean Olivier Kerr, La Loterie Romande, Missione Cattolica Italiana, Oak Foundation, Procter & Gamble Services (Switzerland) SA, Reformierte Kirchgemeinde Cordast, UBS Wealth Management, Yogaworks.

## **Et des remerciements particuliers vont à nos Ambassadrices ainsi qu'aux membres bénévoles de notre Comité et à notre présidente qui ne ménagent pas leurs efforts pour la réussite de notre mission !**



# MERCI

**NOUS TENONS À ADRESSER ICI NOS  
CHALEUREUX REMERCIEMENTS À  
NOS MEMBRES, À NOS DONATRICES  
ET DONATEURS :**

ANDREETTI Ana Cristina  
ANKEN Antoine  
ASSAL Jean-Philippe  
BACHMANN Brigitte  
BAUMANN SCHMIDT Eliane  
BENJAMIN-NINGHETTO Donata  
BERNEY Catherine  
BERTANI Lorella  
BIEDERMANN Stéphanie  
BIRCHLER-ARGYROS Terpsichori  
BOHLER-GOODSHIP Elizabeth  
BONO Silvia  
BREITLER Christine  
BRÜCKER Oriana  
BUCHS Valérie  
BUFFLE Martine & Jean-Claude  
BURGENER BOCCADORO Audrey  
BURKE Mildred

CAILLIAU Susan & Robert  
CAMPOS-FISCH Lyola  
CARASSO Grégoire  
CARINI Biagio  
CAVIEZEL STILLWAGON Catherine  
CERQUI Daniela  
CHABRERIE Marlène  
CHAN SUM FAT Jacqueline  
CHAN SUM FAT-LEECHOON Marie  
CHAPPELL Giles  
CHAPPUIS Georges & Suzanne  
CHAPPUIS Pierre  
CHARLIER PUTALLAZ Claudine  
CHAVES Natalia  
CHAVEZ VASQUEZ Karla  
CONNE Pierre  
CORTELLINI MAYEUX Joëlle  
CUENOD Didier

DE PERROT Françoise  
DE SOUSA Alessandra  
DEL GROSSO Laura  
DEL VAL Paloma  
DENERVAUD Jean-Marc  
DESSUET-GENET Anne-Françoise  
DEVOLZ Jérôme  
DITISHEIM Saskia  
DOGGWILER Brigitte  
DUBACH Alexandre  
DUBOIS-FERRIERE Christa  
DUPERTUIS Rosana  
DUPRAZ Colette  
EXCHAQUET Antoine  
FAVRE Monique  
FAVRE Patrick  
FIVIAN Sandra  
FLEURY Marie-Françoise



# MERCI



FONTANA Barbara  
FORBAT-RIKLY Laura  
FOURNIER Anne-Marie  
FRIEDLI Gillian  
GANDER Ivana  
GERMANN Isabelle  
GIAUQUE Nadine  
GLANVILLE Andrea  
GOLAZ Nelly  
GROBET Emmanuelle  
GROUX Myriam  
GUERDAN Viviane  
HADIFI-DELEVAUX Corinne  
HALDIMANN Maryline  
HASPER Ursula  
HOSATTE Manon  
HUMBERT Liliane  
IAN Frank

IDALENE Anne  
IMBODEN Claire  
INGIGNOLI Emanuelle  
JEANDUPEUX Valérie  
JUILLARD ROSSIER Anne  
KELLER Jean-Pierre  
KERN Ilse  
KERR Laurence & Jean Olivier  
KIFLE Asli  
KIRSCHBAUM Brigitte  
KOLLY Priscillia  
KRANTZ Charlotte  
LAEMMEL-JUILLARD Valérie  
LAMBOTTE Gabrielle  
LANDRY Gabrielle  
LANGER Marcelle  
LAPIERRE Monique  
MAMMANA Laurent

MARCHAND-MAITRE Bernadette  
MARTHE Nathalie  
MAULINI Camille  
MAURY PASQUIER Liliane  
MELLE Laura  
MENGHINI Mathieu  
METTRAUX Joseph  
MEZZADONNA Nicole  
MIERECKE Madalena  
MIEVILLE André  
MIEVILLE Christine  
MIEVILLE Marie-Laure  
MONNARD André  
MORARD Marie-José  
MORETTI Angela  
MOULIN Mélanie  
NIK MANESH Arta  
ODY BERKOVITS Laurence



OPERIOL PESSE Sophie  
PAPO THOMPSON Hilary  
PARRO Isabel  
PERLER-ISAAZ Frédérique  
PERRET Francine  
PIDOUX Anna Maria  
PITTET Geneviève  
PLUME Amélie  
PUPET Pascal  
PYTHON Cloé  
RAGETH Jean-Pierre  
RAMA Karina  
REGAD Cédric  
RICART Maria  
RIESEN Monique & Norbert  
ROD GRANGE Elisabeth  
RODRIK Albert  
ROL Anne-Mary

ROMANO Maria Vittoria  
RUIZ Daniel  
RUIZ Jacqueline  
SALZMANN Patricia  
SIERRO CHATAGNY Monique &  
Antoine  
SIMONNET Florent  
SORDET Véronique  
SPINNLER SOULIE Véronique  
STEHLE Claire-Lise  
ST-PIERRE Véronique  
STREIT-GROUX Yvonne & Eddy  
STURZENEGGER Mireille  
SUAREZ Juan Carlos  
SWAIN Helen  
TALLEUX-BAIER Denise  
TEMPERLI Philippe  
TEMPESTINI Cathia



THEVOZ Sylvain  
THURRE Philippe  
TOSI LACOMBE Marina  
TSCHOPP Françoise  
VAN DE PERRE Anne  
VICEDOMINI Alessandra  
VON BURG Dominique  
WALPEN Francis  
WEEN Trude  
WILLARD Sally Ann  
WINKLER BOYATIR Celia

ainsi qu'à toutes celles et ceux qui  
ont souhaité garder l'anonymat.



**SOUTENEZ NOTRE ACTION !**  
**CHAQUE DON AIDE UNE VICTIME.**

CCP 12-2961-6

IBAN CH15 0900 0000 1200 2961 6

**WWW.AVVEC.CH**



AVEC · LE · SOUTIEN  
· · · · · DE · LA  
VILLE · DE · GENÈVE

